Date de génération de ce justificatif : 08/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI FAMILIALE MAÉMYLA – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 28 août 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Par acte authentique reçu par Guillaume CHAUCHAT-ROZIER, notaire à VANNES, en date du 19 août 2026, Il a été constitué une société. Dénomination : SCI FAMILIALE MAÉMYLA. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 13 lieudit Cléguer, 56450 Theix Noyalo. Objet : Acquisition, administration, gestion et vente à titre exceptionnel de biens immobiliers. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 100 euros Montant des apports en numéraire : 100 euros. Cession de parts et agrément : Toutes les mutations de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.. Gérant : Monsieur Alain MACQUART, demeurant 13 lieudit Cléguer, 56450 Theix Noyalo La société sera immatriculée au RCS de Vannes. Pour avis. La gérance

Consulter cette annonce en ligne